



## FORMATION LÉGISLATION SOCIALE

**Durée**  
1 jour (en intra)

**Tarif**  
1 500 € HT

**Effectif**  
jusqu'à 8 participants

**Intervenant**  
Khadja Hamadi  
Evelyne Grasset

**Horaires**  
9h30 à 13h - 14h à 17h30  
soit une durée de 7 h/jour

**N° d'agrément**  
11753874875

# LA PAIE AGRICOLE

*Maîtriser la paie du régime MSA*



## OBJECTIFS

- ✓ Appréhender les particularités de la paie agricole
- ✓ Appliquer la réglementation en vigueur

## PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

## PUBLIC

- ✓ Responsable ou gestionnaire paie en charge de la paie et/ou des DSN

## PLAN DE FORMATION

### Présentation de la MSA

- ✓ Présentation et dates clés de la MSA
- ✓ Missions et composition des organes de la MSA
- ✓ Les organes de contrôle et le recrutement social

### Les ressortissants de la MSA

- ✓ L'exploitant agricole
- ✓ Les salariés agricoles
- ✓ Le pluriactif
- ✓ Les non affiliés au régime salarié

### Les contrats de travail spécifiques

- ✓ Le CDD saisonnier
- ✓ Les contrats vendanges
- ✓ Le TESA

### Les CCN du régime agricole

- ✓ Les nouvelles CCN du régime agricole
- ✓ Les changements majeurs

### Les cotisations de la MSA

- ✓ Les cotisations couvertes par la MSA
- ✓ Les dispositifs d'exonérations propres à la MSA
- ✓ Les cotisations des autres organismes

### Les déclarations de la MSA

- ✓ La DPAE
- ✓ La DSN mensuelle
- ✓ Les DSN événementielles

## MOYENS D'ÉVALUATION

- Alternance théorie et cas pratiques :
- Calcul de bulletins de paie agricole

4, rue d'Enghien  
75010 Paris  
**T** 01 53 34 25 25  
**M** formation@ghs.fr  
[www.ghs.fr](http://www.ghs.fr)

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM